



*une alternative innovante
pour vos échanges*

LE COURRIER DÉMATÉRIALISÉ



« La dématérialisation permet de rendre un vrai service aux citoyens, tout en nous donnant un levier supplémentaire pour moderniser les services. »

ClearBUS | 75 rue Ampère - 38000 Grenoble
www.clearbus.fr - commercial@clearbus.fr - 09 83 25 26 45





POUR COMMENCER, LA LETTRE RECOMMANDÉ ÉLECTRONIQUE, C'EST QUOI ?

1

Envoi de courriers 100 % dématérialisé

- *Preuve de dépôt électronique.*
- *Emprunte et horodatage du document (garantie d'intégrité et d'intégralité).*
- *Preuve de téléchargement : AR électronique signé par le destinataire.*



2

Des preuves recevables devant les tribunaux

- *Preuve de dépôt du recommandé électronique envoyé au destinataire.*
- *Preuve d'acceptation du recommandé par le destinataire.*
- *Preuve du téléchargement par le destinataire.*



DU POINT DE VUE DE LA LOI UNE LRE A-T-ELLE UNE VALEUR LÉGALE ?

1

Les conditions à remplir

- *Le prestataire chargé de l'acheminement doit garantir l'identité du destinataire et de l'expéditeur.*
- *Les dates d'expédition et de réception doivent être garanties et vérifiables.*
- *Si le destinataire n'est pas un professionnel, son accord préalable est nécessaire.*



2

Les textes de Loi

L'article 93 de la Loi sur la République numérique du 7 octobre 2016 (Loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique) consacre une nouvelle formule de l'envoi recommandé électronique.

Désormais, la LRE est unifiée; elle est régie par un seul texte. L'article L. 100 du Code des Postes et des Communications Électroniques (CPCE). Décret d'application du 9 mai 2018



« l'envoi recommandé électronique est équivalent à l'envoi par lettre recommandée papier »



LES AVANTAGES DU SERVICE CLEARBUS ?

 **Valeur légale du courrier numérique**

 **Tarifs avantageux**
Recommandé avec AR : 2,30 € H.T.

 **Traçabilité des échanges**
Suivi de tous les courriers émis et reçus

 **Disponibilité**
24h/24 et 7j/7

 **Horodatage probant**
Valeur identique au cachet de La Poste

ÉMETTEUR
identification élevée



HORODATAGE
opposable



DESTINATAIRE
identification substantielle
Notifié par mail et téléphone



Nos qualifications

ClearBUS est un **service qualifié par l'ANSSI** et fait partie de la liste des prestataires de confiance de la Commission Européenne.

Le service de courriers recommandés dématérialisés
ClearBUS est également **qualifié eIDAS**.





PARFAIT, MAIS ÇA COÛTE COMBIEN ?

Nombre d'unités	100	200	300	500	1000	3000	5000
Prix (H.T.)	46 €	90 €	135 €	240 €	440 €	1300 €	2100 €

Courrier Simple = 1 unité

Courrier Prioritaire = 2 unités

Courrier Confirmé = 2 unités

Courrier Recommandé = 3 unités

Courrier Recommandé avec AR = 5 unités

Le tarif référence de nos lettres recommandées avec accusés de réception est de 2,30 € H.T.

Aucune limite de poids n'est appliquée aux courriers ClearBUS et tous les formats numériques sont supportés.

Il n'y a également aucune obligation d'abonnement n'est nécessaire pour envoyer du courrier ClearBUS et nos tarifs s'appliquent sans frais de mise en service et sans minimum de commande.

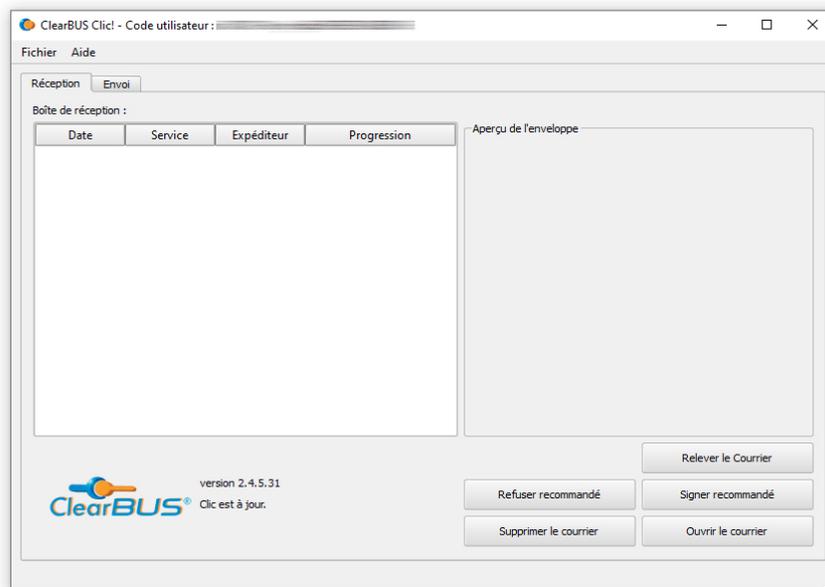
Par ailleurs, les unités que vous achetez n'ont pas de date d'expiration.



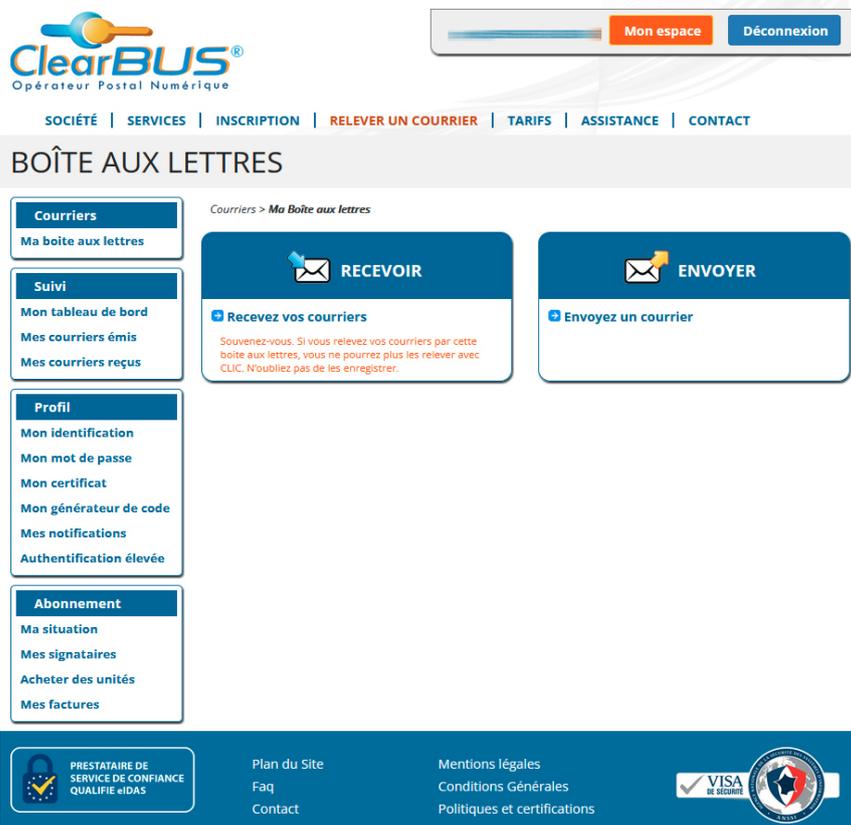


ET ÇA RESSEMBLE À QUOI ?

CLIC : le logiciel ClearBUS



WebCLIC : notre interface web





SUIVI DE VOS COURRIERS EN TEMPS RÉEL !

- Courriers**
- Ma boîte aux lettres
- Suivi**
- Mon tableau de bord
- Mes courriers émis
- Mes courriers reçus
- Profil**
- Mon identification
- Mon mot de passe
- Mon certificat
- Mon générateur de code
- Mes notifications
- Authentification élevée
- Abonnement**
- Ma situation
- Mes signataires
- Acheter des unités
- Mes factures

Suivi > Tous les courriers

Recherche multicritères

Destinataire	<input type="text"/>	Date d'Expédition :	Date de Réception :
Expéditeur	<input type="text"/>	<input checked="" type="radio"/> Toutes les dates	<input checked="" type="radio"/> Toutes les dates
Statut	<- Sélectionnez ->	<input type="radio"/> Le	<input type="radio"/> Le
Imprimé	<- Sélectionnez ->	<input type="radio"/> Du	<input type="radio"/> Du
Notifié	<- Sélectionnez ->	Au	Au
Niveau de Service	<- Sélectionnez ->		
Numéro de Pli	<input type="text"/>		
Métadonnées	<input type="text"/>		
Qualifié	<- Sélectionnez ->		

RECHERCHER

Résultats

67 courrier(s)

Sens	Expéditeur	Destinataire	Expédition	Réception	Statut	Niveau de Service
			09-02-2022 15:45	-	A relever	Simple
			09-02-2022 15:43	-	A signer	Rec.
			09-02-2022 15:41	-	A signer	Rec. AR
			19-01-2022 16:21	19-01-2022 16:45	Relevé	Simple
			27-12-2021 15:26	27-12-2021 16:21	Relevé	Simple
			27-12-2021 14:43	27-12-2021 15:19	Relevé	Simple
			27-12-2021 14:43	27-12-2021 15:26	Relevé	Rec. AR
			20-12-2021 12:12	20-12-2021 13:46	Relevé	Simple
			20-12-2021 11:22	27-12-2021 14:18	Relevé	Simple
			20-12-2021 11:21	-	Non relevé	Simple

< 1 2 3 4 5 6 7 >

Légende :

- Courrier envoyé numériquement
- Courrier envoyé sous forme imprimée
- Courrier reçu





ET ENSUITE, QU'EST-CE QUI SE PASSE ?

1

Notifications auprès du destinataire

Le destinataire du courrier est notifié, par mail et téléphone aux coordonnées renseignées lors de l'envoi, de la mise à disposition d'une lettre électronique, il a alors jusqu'à 15 jours pour relever le pli.

Une fois identifié, il a le choix d'accepter ou de refuser la lettre. Après acceptation, il pourra consulter et télécharger les documents qui composent le courrier.

2

Vous êtes informé

Après l'envoi du courrier, vous êtes notifié par mail de la mise à disposition de la lettre auprès du destinataire. Vous êtes ensuite informé de la relève, ou de la non-relève, du pli.



Avec ClearBUS, on disrupte !



75 rue Ampère
38000 Grenoble
Tél : 04 85 02 96 34
Mail : contact@clearbus.fr

Service Commercial
Tél : 09 83 25 26 45
Mail : commercial@clearbus.fr



« L'envoi recommandé électronique est équivalent à l'envoi par lettre recommandée, dès lors qu'il satisfait aux exigences de l'article 44 du règlement (UE) n° 910/2014 du 23 juillet 2014. »

